

UOB

Il était difficile de pénétrer hier matin dans l'enceinte de l'UOB. Une banderole en barrait l'entrée, annonçant "une grève illimitée" des personnels. Ces derniers – dont des représentants ont été reçus par le recteur – revendiquent, entre autres, le paiement de diverses primes.

Page 8

FOOTBALL

Ça passe ou ça casse cet après-midi pour Bouengui-di Sports en 16^e de finale retour de la Ligue africaine des champions (aller 1-2). Les Gabonais, qui n'ont rien à perdre du fait de leur statut, comptent jouer leur chance à fond face à l'ogre Mazembe, privé de son public.

Page 12

COVID-19

34 nouveaux cas ont été annoncés lundi par le Copil. Une augmentation modérée – par rapport au 30 décembre (61) – qui n'occulte toutefois pas la mort de deux patients, portant à 66 le nombre de décès dus au Covid-19. A noter aussi 27 guérisons de plus (9 415 désormais).

Page 5

"L'ETAT A BIEN RÉSISTÉ"

LA cérémonie de vœux hier en son honneur et en celui de son épouse Sylvia a donné l'occasion au président de la République Ali Bongo Ondimba de se féliciter "de la capacité de résistance" de l'Etat et de ses institutions – bien aidés par les populations – face au défi représenté par la lutte contre le Covid-19. Mais aussi de revenir, pour en souligner la pertinence, sur la récente révision constitutionnelle.

Pages 2 à 4



POUR MOI QUOI...

Comment les autorités peuvent-elles assister passivement à la destruction d'une école publique ?

Franchement, on est où là ? La semaine dernière, les habitants du 5^e arrondissement de Libreville ont assisté à une scène surréaliste : la destruction d'un Centre préprimaire, propriété de l'Etat gabonais accueillant plus de 160 mwana gabonais de 2 à 5 ans au motif que la parcelle sur laquelle il est bâti appartiendrait "légalement" à une Gabonaise. Une histoire invraisemblable.

On aura tout vu, tout connu, et tout entendu dans ce pays. Moi Makaya, je ne voudrais pas rentrer dans les histoires de "forme légale", droit de propriété, titre foncier, et tout ce qu'on entend par "justice". On connaît notre pays. Comme on a l'habitude de dire, tout Gabonais a un village, et les "domaines ancestraux". A Libreville on sait, depuis l'indépendance, comment certains se sont attribués des "territoires" en piétinant ceux qui y étaient installés depuis des générations. Ce n'est pas le sujet. Mais quand un individu parce qu'il détient un bout de papier (?) qui s'appellerait "titre foncier" met ses intérêts personnels au-dessus de ceux de la majorité, je dis, ce droit-là est inique et baffou l'autorité de l'Etat. Cela est inconcevable et intolérable. Au fait, quel sens doit-on donner à l'expression intérêt public ?

D'ici qu'on rase un hôpital au nom du droit de propriété d'un individu, qu'on ne soit pas surpris. Alors, vite, il faut qu'on arrête ça quoi.

...MAKAYA

REJOIGNEZ L'AVENIR

Moov Africa
Gabon Telecom

GABON TELECOM C'EST MOOV AFRICA